

Date de création : juillet 2019

1<sup>ère</sup> révision : Novembre 2020

Nombre de pages : 03

## FORMATION

### « L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS »

Améliorer la sécurité dans l'entreprise en utilisant les outils d'évaluation des risques

2 jours – 14 heures

#### **OBJECTIFS**

Savoir réaliser une évaluation des risques et la retranscrire dans le Document Unique

Être en mesure de choisir des actions conformes aux principes de prévention en fonction de l'évaluation des risques

Avoir la capacité de mettre à jour l'évaluation des risques en fonction des évolutions de l'entreprise

#### **PARTICIPANTS**

Membres du CSE, DRH, RRH, relais de sécurité, Employeurs

#### **METHODES PEDAGOGIQUES**

Pédagogie participative favorisant les échanges entre les participants et l'intervenant.

Alternance entre théorie et pratique

Evaluation des connaissances tout au long de la formation.

QCM en fin de formation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant.

#### **MOYENS PEDAGOGIQUES**

Formation théorique et pratique en salle (exposés, questions, réponses, exercices).

Vidéo projecteur.

Documentation remise : fascicule reprenant les grands thèmes vus en formation

Nombreux exemples pratiques

Au moins trois méthodes d'évaluation au choix

#### **PRÉREQUIS**

Aucun

Public en situation de handicap, contactez notre référent : contact@aimr-ingenerie.fr

**DUREE :** 2 jours

**TARIF :** nous consulter

## PROGRAMME

### « L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS.»

#### Première journée :

##### MATIN :

###### Cadre légal de l'évaluation des risques professionnels

- Présentation des textes du code du travail liés à l'évaluation des risques professionnels et les attentes de nos représentants
- Les acteurs de la prévention au sein de l'entreprise et à l'extérieur
- L'enjeu civil et pénal
- Les enjeux pour l'entreprise hors réglementation

##### APRÈS-MIDI : Pratique

###### Préparation de l'évaluation des risques professionnels

- Visite du site de formation et sensibilisation au repérage des risques
- Approche participative et pluridisciplinaire de l'évaluation des risques professionnels
- Définition du périmètre de l'évaluation
- Définition du danger, du risque et des situations dangereuses
- L'importance de définir une méthode propre à l'entreprise

**Deuxième journée : pause de 15 mns matin et après-midi (il est possible d'effectuer deux pauses l'après midi)**

**MATIN :**

- Identification des risques en fonction du périmètre défini, de la reconnaissance faite par ITAMAMI
- Décrire le travail réel : aspects humains, organisationnels, techniques et environnementaux
- Analyser une situation de travail et ses risques et établir un ordre de notation et de priorité.
- Savoir mener une enquête et déclencher le recours à l'expertise si besoin.

**APRÈS-MIDI**

- Hiérarchisation et classification des risques identifiés en fonction des critères définis
- Maîtrise des risques par le choix d'actions respectant les principes généraux de prévention
- Retranscription des risques dans le DU
- Test par un cas pratique

**A l'issue de cette formation vous saurez mettre en place un plan d'action, après avoir évalué les risques, grâce à une méthode reconnue par le ministère du travail.**